## La continuité pédagogique numérique au collège Guynemer—Vademecum

Qu'est-ce que la continuité pédagogique numérique?

- En cas d'absence de l'élève, elle vise à garder le contact (échange avec la vie scolaire, le professeur principal, etc.) et à suivre le travail scolaire.
- Elle survient quand l'élève est absent (maladie, ...) ou quand la classe est fermée ou quand l'établissement est fermé (décision des autorités préfectorales et académiques, ou des dirigeants de l'Etat).
- En cas de fermeture de l'établissement, une permanence est maintenue si cela est possible
- Elle consiste à maintenir les enseignements, essentiellement via le numérique

Quels sont les outils?

## Quelles sont les démarches?

- \* Si l'élève est malade, il peut recevoir les cours de camarades (de son binôme) et par le biais de l'ENT ECLAT (tcahier de textes). Il travaille quand ça lui est possible de le faire
- \* Si l'absence se situe au niveau d'une classe ou de l'établissement, ECLAT reste l'outil de communication (parents, élèves, professeurs, vie scolaire, direction et services de l'établissement).
- \* En cas de confinement ou d'absence longue au niveau d'une classe ou de l'établissement, le professeur principal ou un personnel de l'établissement prend un contact téléphonique une fois par semaine (et plus si besoin est)
- Les personnels de l'établissement restent joignables via ECLAT
- \* Les enseignants donnent leurs consignes de travail (ECLAT, classes virtuelles, etc.)
- \* Si la famille a besoin d'un prêt de matériel numérique (le collège doit obtenir l'accord du Département du Doubs) ou d'une carte de connexion numérique (absence de connexion personnelle), elle prend contact avec le collège.
- \* Si la famille ou l'élève n'a plus ses codes ECLAT, elle prend contact avec le collège.